

ETRE AUTONOME POUR FAIRE SON DOSSIER PAC

En partenariat avec la Confédération Paysanne du Vaucluse

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre autonome pour faire sa déclaration PAC avec télépac

CONTENU

Tour de table, présentation des stagiaires

Connaître les différentes aides PAC et leurs critères d'éligibilité ; point sur les BCAE

Déclaration PAC :

- Etapes et échéances
- Documents nécessaires pour la déclaration
- Interface Télépac, s'approprier l'outil en ligne
- Savoir dessiner ses parcelles et ses infrastructures agro-écologiques
- Points de vigilance et erreurs à éviter

Connaître les procédures de contrôle et les documents à fournir en cas de contrôle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : présentation diaporama et explication orale, travail en individuel et en groupe
- Moyens matériels et outils : projection de support, exemples concrets, paperboard, quizz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : évaluation des acquis à partir d'un quizz et évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 2 avril 2023

Date : 13 avril 2023

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Cavaillon (84)

Repas : repas individuel

Intervenante : Marion Robert, animatrice-conseillère toutes filières à Agribiovar
Présence en soutien de Katia Rakba, Conf84

Responsable de formation à contacter : Fausta Gabola, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13.
animationconseil13-84@bio-provence.org
0695961662

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 25 euros TTC/h (ou nous contacter). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription :

Formulaire d'inscription

- En ligne [en cliquant ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#)

